SPÉCIALISTE HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

Autres noms: *voir Professions particulières ou connexes*

La profession

Définition ou description

Les travailleurs de ce secteur professionnel sont chargés d'établir et de mettre en œuvre des programmes d'hygiène et de salubrité publiques dans des domaines très divers (alimentation, restauration, santé et mesures sanitaires, loisirs, environnement (traitement des eaux usées, des ordures, lutte contre la pollution, le bruit), etc.); de fixer des normes; de veiller à l'application de la réglementation; d'organiser des formations à l'intention de divers publics. Ils sont en contact avec les services de l'administration et de la protection civile, les instances locales, les milieux professionnels et les organisations privées pour étudier et promouvoir les programmes d'hygiène et de salubrité; ils collaborent avec d'autres personnels de la santé dans le domaine de la recherche épidémiologique et de l'action prophylactique; ils conseillent les collectivités locales et les services compétents pour l'élaboration de prescriptions d'hygiène et de salubrité (DOT). Selon leurs fonctions, ils procèdent à des inspections ou sont chargés eux-mêmes des opérations d'assainissement, de traitement, de désinfection, etc., ou de l'exploitation des installations correspondantes.

Professions particulières ou connexes

Sont couramment désignés selon leur fonction: responsable, chef de service, technicien, ingénieur, médecin conseil, inspecteur, et leur spécialité: hygiène/salubrité (technicien, ingénieur, inspecteur sanitaire), environnement (technicien, ingénieur en environnement, écologue), assainissement, etc.

Activités

Le travail comprend les activités suivantes: analyser, monter, installer, calculer, assainir, éliminer des ordures, etc.; traiter, contrôler, construire, mener des actions de lutte, de prévention, de protection; étudier/élaborer, établir des plans, des programmes, déterminer, mettre au point des techniques, etc.; développer, désinfecter, informer, distribuer de la documentation, du matériel de formation; conduire, former des gens, faire appliquer la réglementation, estimer, examiner, exécuter, diriger, placer/déplacer, prendre/mettre, inspecter, rechercher, mesurer, faire fonctionner, organiser, prévenir, interroger, dresser des rapports, prélever des échantillons, appliquer des produits, des traitements; surveiller, essayer, transférer, avertir.

Activités auxiliaires

Administrer, conseiller, répondre à des demandes d'informations, aider, collaborer, recueillir des données, des informations; traiter sur ordinateur, coordonner, avoir des entretiens, classer, définir/fixer, prendre des initiatives, donner des instructions, interpréter, faire des exposés, négocier, planifier, participer à des réunions, à des programmes; encourager, examiner/réexaminer, programmer, enseigner, écrire, déposer en justice.

Les risques

Risques d'accident

- Glissades, trébuchements et chutes de plain-pied, dans des escaliers ou de hauteur (des échelles, des plates-formes) lors des visites et des opérations d'inspection;
- chutes dans des fosses ou des puits lors de l'inspection des égouts ou des réseaux de distribution d'eau;
- brûlures lors des opérations d'incinération des ordures;
- incendies ou explosions causés par des substances inflammables ou explosibles (solvants, essence, etc.);
- intoxications aiguës causées par des gaz (comme le dioxyde de soufre ou le sulfure d'hydrogène) lors de l'inspection ou du curage des égouts;
- intoxications aiguës lors des opérations de chloration ou de bromation de l'eau (dans les installations de traitement ou les piscines);
- intoxications aiguës causées par des pesticides lors des opérations de désinfection (voir Informations complémentaires, annexe);
- risques accrus d'accident de la route lorsque le personnel doit faire des trajets longs et fréquents sur des routes et des chemins mal entretenus;
- chocs électriques lors de l'utilisation d'appareils ou de matériel électriques ou électromécaniques.

Risques physiques

- Exposition à un bruit intense (pour le personnel occupé dans des installations d'épuration, de dépollution, de ventilation, de chauffage, etc., ou chargé de tâches d'inspection dans des industries bruyantes (sidérurgie, métallurgie, textile, imprimerie));
- exposition à des conditions météorologiques pénibles lors du travail sur le terrain;
- exposition à des rayonnements ionisants (pour le personnel chargé du contrôle des équipements ou des procédés nucléaires (à radio-isotopes, à rayons X) ou de la surveillance des déchets radioactifs);
- exposition à des rayonnements non ionisants (par exemple, des rayonnements ultraviolets dans les installations de stérilisation de l'eau).

Risques chimiques

- Dermatites causées par le contact avec des huiles, des solvants ou d'autres produits utilisés dans les opérations de désinfection, d'incinération, etc., ou avec des produits chimiques employés dans les laboratoires;
- intoxications chroniques causées par l'exposition à divers produits (pesticides, désherbants, etc.) lors des opérations de désinfection (exposition aux vapeurs ou aux aérosols) ou de l'élimination des récipients ayant contenu ces produits;
- exposition à des oxydants énergiques, notamment les composés chlorés utilisés pour la désinfection de l'eau (dans les installations de traitement ou les piscines);
- exposition à des gaz toxiques dans les égouts ou dans des installations industrielles mal ventilées.

Risques biologiques

- Exposition aux micro-organismes contenus dans les déchets ou les effluents solides ou liquides;
- morsures ou piqûres d'animaux (rongeurs, serpents, abeilles, guêpes, etc.) lors du travail en laboratoire ou sur le terrain;
- risques d'infection pour le personnel appelé à travailler dans des établissements de soins.

Facteurs ergonomiques et psychosociaux

- Risques d'agression physique ou verbale lors des visites d'inspection dans des entreprises, des bâtiments, etc.;
- nervosité, stress neuropsychique causés par les réclamations ou les plaintes indues des personnes assujetties aux inspections.

Informations complémentaires

Références

Freedman, B., 1977: *Sanitarian's Handbook*, 4e édition (La Nouvelle-Orléans, Louisiane, Peerless Publishing Co.).

Last, J.M. et Wallace R.B. (directeurs de publication), 1992: *Maxcy-Rosenau-Last Public Health and Preventive Medicine*, 13e édition (Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall).

Tchobanoglous, G. et Burton, F.L., 1991: *Metcalf & Eddy Wastewater Engineering — Treatment, Disposal, and Reuse*, 3e édition (New York, McGraw-Hill).

Annexe

Principaux produits chimiques auxquels la profession peut être exposée:

- Acide borique
- Acide cyanhydrique
- Acide fluorhydrique
- Acide nitrique
- Acide phénique
- Acide sulfurique
- Acides
- Acides minéraux
- Acides organiques
- Alcools
- Aldrine
- Alléthrine
- Amiante
- ANTU
- Bichlorure de mercure
- Borax
- Brome
- Cadavérine
- Carbamates
- Charbon actif
- Chaux
- Chloramines
- Chlordane
- Chlore
- Composés quaternaires d'ammonium
- Crésol
- Cyanure de calcium
- Cyanures
- DDD (TDE)
- DDT
- Désinfectants
- Détergents
- Diazinone
- Dieldrine
- Dioxine
- Dioxyde de chlore
- Dioxyde de soufre
- Dipterex
- Fiouls
- Fluor
- Fluorures
- Fongicides
- Formaldéhyde
- Fumigants
- Gazole
- Heptachlore
- Herbicides
- Hexachlorure de benzène
- Hexamétaphosphate
- Hydrocarbures chlorés
- Hypochlorite de calcium
- Indole
- Iode
- Kérosène
- Larvicides
- Lindane
- Malathion
- Méthoxychlore
- Monoxyde de carbone
- Nitrates
- Orthotolidine
- Ozone
- Parathion
- Permanganate de potassium
- Pesticides
- Pétrole brut
- Phosphates organiques (polyphosphates)
- Pival
- Pyrèthre
- Rodenticides
- Savons
- Scatole
- Sulfate de cuivre
- Sulfure d'hydrogène
- Sulfure de carbone
- Térébenthine
- Terre à diatomées
- Warfarine
- Xylène
- Zéolithes